

SECTEUR DE FORMATION 20 – SERVICES SOCIAUX, ÉDUCATIFS ET JURIDIQUES

**TECHNIQUES DE RECHERCHE SOCIALE
(DEC 384.A0)**

TABLEAUX D'HARMONISATION

Secteur de l'enseignement supérieur
Direction générale des affaires collégiales
Direction des programmes de formation collégiale
Service de la formation technique
Juin 2019

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
Programmes d'études en lien d'harmonisation	1
Information sur les tableaux d'harmonisation.....	1
Tableaux d'harmonisation intra-ordre	3
Techniques de recherche sociale et Techniques de travail social	5
Tableaux d'harmonisation intersectorielle	7
Techniques de recherche sociale et Techniques de bureautique, voie de spécialisation A – Coordination du travail de bureau.....	9
Techniques de bureautique, voie de spécialisation A – Coordination du travail de bureau et Techniques de recherche sociale	10
Techniques de recherche sociale et Techniques de l'informatique, voie de spécialisation A – Informatique de gestion	11
Techniques de l'informatique, voie de spécialisation A –Informatique de gestion et Techniques de recherche sociale.....	12
Techniques de recherche sociale et Techniques de l'informatique, voie de spécialisation C – Gestion de réseaux informatiques.....	13
Techniques de l'informatique, voie de spécialisation C – Gestion de réseaux informatiques et Techniques de recherche sociale	14
Techniques de recherche sociale et Techniques de la documentation.....	15
Techniques de la documentation et Techniques de recherche sociale.....	16

Présentation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement et elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites *communes*. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites *identiques*; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites *équivalentes*.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Techniques de recherche sociale* (DEC 384.A0) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

Programmes d'études en lien d'harmonisation

Le programme d'études *Techniques de recherche sociale* (DEC 384.A0) présente des compétences communes avec les programmes d'études suivants :

- Techniques de travail social (DEC 388.A0);
- Techniques de bureautique (DEC 412.A0);
- Techniques de l'informatique (DEC 420.A0);
- Techniques de la documentation (DEC 393.B0).

Information sur les tableaux d'harmonisation

Dans ce document, les résultats des travaux d'harmonisation sont présentés sous forme de tableaux et sont regroupés selon les rubriques suivantes : les tableaux d'harmonisation intra-ordre qui font l'objet de la première partie et les tableaux d'harmonisation intersectorielle qui font l'objet d'une deuxième partie.

Chaque tableau se divise verticalement en deux sections et met en lien deux programmes d'études, le programme de référence¹ et un programme avec lequel il a des compétences communes. Pour chacun de ces programmes, le tableau présente les éléments d'identification qui sont le titre, le type de sanction, le code du programme, l'année d'approbation, son nombre de compétences ou de modules, la durée totale de formation, les énoncés de compétences communes et leur code respectif.

Lorsque les compétences communes entre deux programmes d'études ne sont pas identiques mais équivalentes, elles donnent lieu à deux tableaux distincts qui sont présentés l'un à la suite de l'autre. Le premier tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme de référence et qui s'inscrit dans le programme harmonisé au programme de référence; à l'inverse, le second tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme harmonisé au programme de référence et qui s'inscrit dans le programme de référence.

Le programme d'études dont est issue la personne et dans lequel elle a acquis une ou des compétences est dit « programme de provenance »; le programme d'études dans lequel la personne souhaite poursuivre sa formation et se faire reconnaître les compétences déjà acquises est dit « programme de destination. » Dans chacun des tableaux, la section de gauche est réservée au programme de provenance et la section de droite est réservée au programme de destination.

Avant chaque tableau, le programme de provenance et le programme de destination sont identifiés et un court texte rend explicite le cheminement de la personne à l'intérieur de ces deux programmes d'études.

1 Le programme de référence est celui pour lequel est spécifiquement rédigé le document d'accompagnement.

Tableaux d'harmonisation intra-ordre

Programme de provenance : Techniques de recherche sociale
2003

Programme de destination : Techniques de travail social
2000

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de recherche sociale peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de travail social, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques de recherche sociale 2003 DEC – 384.A0 18 compétences, 1 575 heures		Techniques de travail social 2000 DEC – 388.A0 24 compétences, 2 010 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
030H	Collaborer à l'organisation et à la réalisation d'un projet de recherche	018H	Effectuer une recherche sociale

Lorsque le programme de provenance est Techniques de travail social (DEC 388.A0) et que le programme de destination est Techniques de recherche sociale (DEC 384.A0), il n'y aucune compétence jugée commune entre ces programmes.

Tableaux d'harmonisation intersectorielle

Programme de provenance : Techniques de recherche sociale
2003

Programme de destination : Techniques de bureautique, voie de spécialisation A – Coordination
du travail de bureau
1999

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de recherche sociale peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de bureautique, voie de spécialisation A – Coordination du travail de bureau, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques de recherche sociale 2003		Techniques de bureautique 1999	
DEC – 384.A0		DEC – 412.A0	
18 compétences, 1 575 heures		voie de spécialisation A – Coordination du travail de bureau : 26 compétences, 1 725 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
0307	Créer et exploiter les bases de données	00V9	Créer et exploiter une base de données

Programme de provenance : Techniques de bureautique, voie de spécialisation A – Coordination du travail de bureau
1999

Programme de destination : Techniques de recherche sociale
2003

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de bureautique, voie de spécialisation A – Coordination du travail de bureau peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de recherche sociale, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques de bureautique 1999 DEC – 412.A0 voie de spécialisation A – Coordination du travail de bureau : 26 compétences, 1 725 heures		Techniques de recherche sociale 2003 DEC – 384.A0 18 compétences, 1 575 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
00V9	Créer et exploiter une base de données	0307	Créer et exploiter les bases de données

Programme de provenance : Techniques de recherche sociale
2003

Programme de destination : Techniques de l'informatique, voie de spécialisation A –
Informatique de gestion
2007

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de recherche sociale peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de l'informatique, voie de spécialisation A – Informatique de gestion, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques de recherche sociale 2003		Techniques de l'informatique 2007	
DEC – 384.A0		DEC – 420.A0	
18 compétences, 1 575 heures		voie de spécialisation A – Informatique de gestion :	
		26 compétences, 1 980 heures	

Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
0307	Créer et exploiter les bases de données	0175	Créer et exploiter des bases de données

Programme de provenance : Techniques de l'informatique, voie de spécialisation A – Informatique de gestion
2007

Programme de destination : Techniques de recherche sociale
2003

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de l'informatique, voie de spécialisation A – Informatique de gestion peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de recherche sociale, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques de l'informatique 2007 DEC – 420.A0 voie de spécialisation A – Information de gestion : 26 compétences, 1 980 heures		Techniques de recherche sociale 2003 DEC – 384.A0 18 compétences, 1 575 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
0175	Créer et exploiter des bases de données	0307	Créer et exploiter les bases de données

Programme de provenance : Techniques de recherche sociale
2003

Programme de destination : Techniques de l'informatique, voie de spécialisation C –
Gestion de réseaux informatiques
2007

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de recherche sociale peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de l'informatique, voie de spécialisation C – Gestion de réseaux informatiques, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques de recherche sociale 2003		Techniques de l'informatique 2007	
DEC – 384.A0		DEC – 420.A0	
18 compétences, 1 575 heures		voie de spécialisation C – Gestion de réseaux informatiques : 26 compétences, 2 070 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
0302	Effectuer la recherche d'information	016U	Effectuer la recherche d'information
030F	Interagir dans un contexte de travail de recherche	016V	Interagir et communiquer dans des situations de travail variées

Programme de provenance : Techniques de l'informatique, voie de spécialisation C – Gestion de réseaux informatiques
2007

Programme de destination : Techniques de recherche sociale
2003

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de recherche sociale peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de l'informatique, voie de spécialisation C – Gestion de réseaux informatiques, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques de l'informatique 2007 DEC – 420.A0 voie de spécialisation C – Gestion de réseaux informatiques : 26 compétences, 2 070 heures		Techniques de recherche sociale 2003 DEC – 384.A0 18 compétences, 1 575 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
016V	Interagir et communiquer dans des situations de travail variées	030F	Interagir dans un contexte de travail de recherche

Programme de provenance : Techniques de recherche sociale
2003

Programme de destination : Techniques de la documentation
2019

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de recherche sociale peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de la documentation, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques de recherche sociale 2003 DEC – 384.A0 18 compétences, 1 575 heures		Techniques de la documentation 2019 DEC – 393.B0 21 compétences, 1 815 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
0302	Effectuer la recherche d'information	01ZJ	Effectuer une recherche d'information
0307	Créer et exploiter les bases de données	01ZH	Créer et exploiter des bases de données

Programme de provenance : Techniques de la documentation
2019

Programme de destination : Techniques de recherche sociale
2003

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de la documentation peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de recherche sociale si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques de la documentation 2019 DEC – 393.B0 21 compétences, 1 815 heures		Techniques de recherche sociale 2003 DEC – 384.A0 18 compétences, 1 575 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
01ZH	Créer et exploiter des bases de données	0307	Créer et exploiter les bases de données
01ZJ	Effectuer une recherche d'information	0302	Effectuer la recherche d'information
